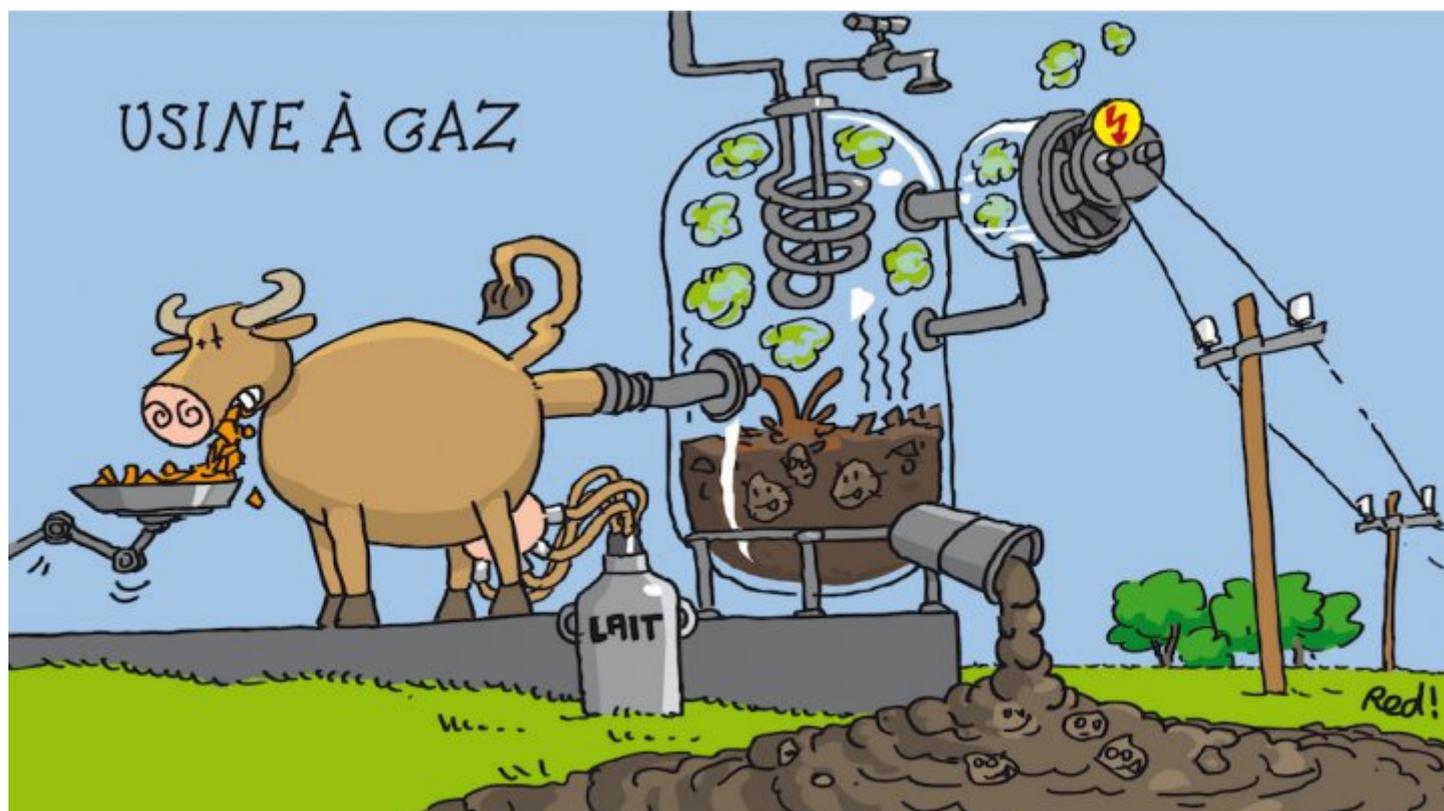


La méthanisation, l'usine à gaz qui séduit les gros agriculteurs

23 janvier 2019 / Julie Lallouët-Geffroy (Reporterre)



Séduits par la perspective de garantir leurs revenus, les éleveurs se lancent dans la production de biogaz et installent des méthaniseurs. Reporterre a enquêté sur cette pratique subventionnée, qui suscite aussi plusieurs inquiétudes.

Cet article est le premier des trois de l'enquête de Reporterre sur la méthanisation. Deuxième volet : [Un digestat bien indigeste pour les sols et les eaux.](#)

- *Rennes (Ille-et-Vilaine), correspondance*

Éleveur depuis vingt ans, François Trubert fait partie de la première génération à avoir investi dans la méthanisation. C'était en 2011, après cinq ans de réflexion. *« Je suis d'abord producteur de lait, c'est ma passion, mais financièrement ça n'allait pas, raconte-t-il. Je voulais augmenter mes revenus et gagner en qualité de vie, avoir des week-ends. »* Sept ans plus tard, le pari est tenu.

D'abord producteur de lait, de céréales et éleveur de poules, il génère désormais du gaz, en l'occurrence du méthane. Son système de méthanisation lui a coûté un million d'euros d'investissement. Sa ferme, située à 15 km au nord de Rennes, à Gévezé, a bien changé et son rythme de vie aussi. *« Grâce à la méthanisation, j'ai embauché deux personnes, acheté un robot de traite et j'ai trois week-ends de libres par mois. Sans elle, la ferme n'existerait plus, raconte celui qui était menuisier avant d'être éleveur. Je n'aurais pas pu continuer à cause de la charge de travail et du prix du lait trop faible. »* Pourtant, selon Hervé Gorius, conseiller technique au sein de la chambre d'agriculture de Bretagne, *« la méthanisation n'est pas une solution miracle. Elle s'adresse d'abord aux éleveurs dont l'exploitation est en assez bonne santé financière pour pouvoir investir »*.

« Je valorise les déchets de la ferme, ils deviennent une ressource »

La méthanisation consiste à utiliser les déjections animales mêlées à des cultures intermédiaires (avoine, orge, etc.), des résidus céréaliers et à les mélanger dans un digesteur, aussi appelé « méthaniseur ». Cette grosse marmite chauffe la mixture à 38 °C pendant au moins 40 jours, voire, selon les installations, jusqu'à 200 jours. Du méthane se dégage de cette marmite. Il est ensuite converti en électricité et envoyé dans le réseau. La chaleur dégagée par le dispositif sert quant à elle à chauffer l'exploitation. Ce qui sort du digesteur est appelé « digestat » : un concentré d'azote, de phosphore et de micro-organismes qui seront ensuite épandus sur les terres en guise d'engrais. Ainsi la boucle est bouclée. *« Je valorise les déchets de la ferme, ils deviennent une ressource, s'enthousiasme l'éleveur François Trubert. Je n'achète presque plus d'engrais vu que je le fabrique, je suis plus autonome sur ma ferme. »*



Un succès qui fait tache d'huile : le ministère de la Transition écologique et solidaire recense 646 unités de méthanisation en France. Fers de lance de cette nouvelle filière de production d'énergie, la région Grand Est, les Hauts-de-France et la Bretagne. La région bretonne est une bonne cliente pour la méthanisation car elle est une terre d'élevage, mais aussi parce qu'elle consomme beaucoup plus d'énergie qu'elle n'en produit. Pour inverser la vapeur, la région a lancé le plan Biogaz, en complément de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Ces signaux étant au vert, la Bretagne recense aujourd'hui **81 unités de méthanisation**, « essentiellement des installations à la ferme d'une puissance allant de 100 à 150 kW », précise Hervé Gorius avant d'ajouter : « Mais, dans les Pays de la Loire, il y a beaucoup d'agriculteurs qui se regroupent pour mettre en place un méthaniseur commun. »



Si ce système se développe si bien, c'est parce qu'il est soutenu par les pouvoirs publics. Avec d'un côté des subventions à l'investissement, généralement de l'ordre de 20 %, et de l'autre un prix de rachat intéressant. Pour un méthaniseur de moins de 250 kW, le gaz est racheté environ 18 centimes €/kWh, et 16,5 centimes €/kWh pour un digesteur d'une puissance supérieure à 250 kW. À cela s'ajoute la prime effluents : si les effluents d'élevage représentent 60 % des ingrédients injectés dans la marmite, c'est 4 centimes de plus du kilowattheure. De surcroît, les contrats sont établis sur vingt ans avec un prix plancher garanti.

« De toute façon, je n'avais pas la passion pour le lait »

Stéphane Bodiguel, producteur de lait équipé d'un méthaniseur, résume l'équation : « *Entre un prix du lait qui n'est pas garanti et qui depuis un moment est en dessous du prix de revient et un prix du gaz stable et garanti, il n'y a pas photo.* » Implanté dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, il a investi dans un méthaniseur de 610 kW. Avec la chaleur dégagée, il cultive de la spiruline, une microalgue très en vogue. Et à l'été 2019, il arrêtera la production laitière. « *De toute façon, je n'avais pas la passion pour le lait.* »

Le tableau semble alléchant avec des revenus à la hausse grâce à la production du gaz issu des élevages. Une incarnation de l'économie circulaire, de la « *bioéconomie* ». D'autant plus que les ambitions dans le domaine sont élevées. Alors que la consommation actuelle de gaz issu des élevages représente 0,25 % de la consommation totale de gaz en France, le gouvernement veut la faire grimper à

10 % d'ici 2030. Le plan **énergie, méthanisation, autonomie, azote** de 2013 avait fixé comme objectif les 1.000 méthaniseurs en 2020.



Dans **une étude** de 2014, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) proposait des scénarios pour accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le **Collectif scientifique national pour une méthanisation raisonnée** regroupe 17 chercheurs (agronomes, hydrologues, radiologues, physiciens...) ; il s'est intéressé à cette analyse. D'après ses calculs, si l'on veut atteindre les 60 TWh de production par la méthanisation en 2030, il faudrait dédier 100 % de la surface agricole de trois départements à la culture de céréales intermédiaires. En effet, il ne suffit pas d'injecter des déjections pour que le digesteur fonctionne. Il lui faut aussi des cultures intermédiaires, c'est-à-dire qui ne poussent pas jusqu'à leur maturité. Coupées en pleine fleur de l'âge et injectées dans le digesteur, leur forte teneur en sucre et en carbone en fait un ingrédient nécessaire à la méthanisation.

Le digestat, engrais ou poison

Cette perspective se confirme avec **l'analyse récente** menée par l'Ademe sur les perspectives du mix énergétique sur la période 2020- 2060.

Malgré de sacrés atouts dans sa poche, la méthanisation soulève donc des inquiétudes. En effet, les projets se multiplient partout en France et les oppositions fleurissent également, souvent par crainte d'une hausse du nombre de camions en

circulation et des odeurs. Mais pas que. À l'image d'une poignée de maires de Seine-et-Marne, favorables à l'installation d'un méthaniseur mais pas à l'épandage du digestat.



Car c'est bien le digestat qui concentre les interrogations. Que contient-il exactement ? Est-ce réellement un bon engrais ou plutôt un poison ? Des études montrent que le méthaniseur s'apparente à un nid de bactéries, qui s'y développent à foison. Un cocktail ensuite épandu sur les champs. Des inquiétudes se posent sur les conséquences de cette mixture sur la vie des sols, la qualité de l'eau et donc, in fine, de l'eau que nous buvons.

- *La suite de notre enquête : [Un digestat bien indigeste pour les sols et les eaux](#)*

Lire aussi : [La méthanisation est-elle une bonne solution énergétique ?](#)

Source : Julie Lallouët-Geffroy pour *Reporterre*

Dessin : © [Red !](#)/Reporterre

Photos : © Julie Lallouët-Geffroy/Reporterre

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Enquête](#) >

- Adresse de cet article :
<https://reporterre.net/la-methanisation-l-usine-a-gaz-qui-seduit-les-gros-agriculteurs>